

<https://www.rpvconseil.com/spip.php?article1013>



Entrée en vigueur des rubriques relatives à l'exonération applicable aux contrats d'apprentissage et au régime social applicable aux rémunérations des stagiaires.



Date de mise en ligne : Jeudi 29 août 2024

- Sur le web - Flux rss en copie -

